



La Municipalité de Maria adopte son budget d'opération 2017 au montant de 3,7 millions de dollars et un ambitieux programme d'immobilisations dépassant le cap du 4,6 millions de dollars

Maria, le 19 décembre 2016 –

Lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Maria, tenue le 19 décembre 2016, le maire, M. Christian LeBlanc, a déposé les prévisions budgétaires de l'année 2017 à un montant global de 3,7 millions de dollars. Ce budget représente une progression des dépenses d'opération de l'ordre de 150 000 \$ de plus par rapport au dernier budget de l'année 2016.

Malgré cette progression des dépenses, le compte de taxes pour une unité d'évaluation moyenne imposable va subir une légère augmentation de 1,7 %, ce qui représente un montant net de 37 \$ sur le compte de taxes du contribuable. Pour l'année 2017, le taux de la taxe foncière générale à l'évaluation va quand même enregistrer une baisse de 0,99 \$ par 100 \$ d'évaluation à 0,94 \$ par 100 \$ d'évaluation. Il est nécessaire de mentionner que cette baisse du taux de taxation découle du dépôt d'un tout nouveau rôle triennal pour la période 2017-2018-2019. L'évaluation moyenne de ce nouveau rôle triennal représente une augmentation de près de 10 %. C'est donc la raison pour laquelle le conseil municipal peut abaisser le taux de taxation de 0,05 \$ par 100 \$ d'évaluation pour le prochain exercice financier. Tout comme l'an passé, la Municipalité ne peut espérer bénéficier du régime de péréquation du MAMOT. L'évaluation moyenne de la Municipalité dépasse toujours le seuil de la moyenne provinciale, ce qui entraîne inévitablement la suspension au droit de profiter du régime de péréquation. La Municipalité se doit de compter essentiellement sur sa propre richesse foncière et ses revenus de sources locales pour assumer le coût des services municipaux offerts à l'ensemble des contribuables.

Le conseil peut quand même annoncer une bonne nouvelle en matière de tarification des services municipaux. Pour le prochain budget, les services municipaux vont subir une baisse globale de 24 \$. C'est le tarif aqueduc qui enregistre la plus forte baisse passant de 300 \$ par logement à 285 \$ par logement. Les autres services pour les égouts, l'assainissement des eaux et la gestion des matières résiduelles subissent des baisses respectives de 2 \$, 3 \$ et 4 \$ par logement. Le tarif pour le service d'égouts va donc s'établir à 208 \$ par logement, celui de l'assainissement des eaux à 34 \$ par logement et le tarif des matières résiduelles à 135 \$ par logement. Cette baisse de la tarification découle en grande partie par un accroissement du nombre d'unités de nouveaux logements et par une baisse considérable du nouveau contrat dans le traitement-tri des matières recyclables.

Pour le prochain budget 2017, le conseil municipal prévoit également réaliser un ambitieux programme d'immobilisations dépassant le cap des 4,6 millions de dollars dans l'amélioration du réseau routier municipal et la mise à niveau dans le domaine des infrastructures de loisir. Une part importante de ce budget en immobilisation va être allouée pour des travaux de réfection sur les routes Francis-Cyr, 3^e rang Est et Ouest, Deschênes et Lapointe. La Municipalité va également faire la mise en chantier et compléter la construction d'un tout nouveau centre plein air pour la pratique du ski de fond, de la raquette et du vélo de montagne. Une priorité sera accordée pour compléter les plans et devis servant à l'amélioration de la sécurité et de la réfection d'infrastructures routières dans le cadre du programme TECQ 2014-2018. D'autres travaux de restauration d'édifices municipaux seront effectués au bâtiment de service à la plage municipale et sur le centre communautaire.

Dans un constat global, le budget municipal de l'exercice financier 2017 va représenter une légère hausse du fardeau fiscal de l'ordre de 1,7 % par rapport au dernier budget de 2016. Cette majoration du compte de taxes équivaut au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) selon Statistique Canada.

Source : *Municipalité de Maria*
Téléphone : 418 759-3883
Courriel : munmaria@globetrotter.net